



**Genome**Québec



les solutions sont dans les gènes



# CONCOURS GÉNOME CANADA: APPEL DE DEMANDES PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES EN GÉNOMIQUE 2017-2022

---


Génome Québec

CONTEXTE	3
FONDS DISPONIBLES, DURÉE ET COFINANCEMENT	4
ADMISSIBILITÉ	5
COFINANCEMENT	7
INSCRIPTION	9
DEMANDE COMPLÈTE	10
CRITÈRES D'ÉVALUATION	12
REDDITION DE COMPTES	13
CALENDRIER	14

# CONTEXTE

Génome Canada a lancé le 20 juillet 2016 un nouveau concours visant le financement de plateformes technologiques en génomique au Canada. Cette possibilité de financement poursuit deux objectifs principaux :

- a) Sélectionner les plateformes technologiques les mieux à même de fournir aux chercheurs canadiens un accès à des technologies et des méthodes de pointe en génomique
- b) Permettre aux plateformes sélectionnées le développement de nouvelles technologies et l'amélioration des technologies existantes qui permettra d'améliorer les services fournis par la plateforme et fera en sorte qu'elle demeure à l'avant-garde en matière d'accès aux technologies et méthodes de pointe en génomique



Chaque plateforme, aura pour mission d'offrir aux chercheurs l'accès à des technologies génomiques à haut rendement, dont le séquençage de l'ADN, l'expression de l'ARN, l'identification et la quantification des protéines, la métabolomique, de même que l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux protocoles, l'analyse de données et la bio-informatique.

Les plateformes aideront également les chercheurs à préparer des propositions de recherche en les conseillant sur les technologies appropriées, la méthodologie, l'analyse des données et la bio-informatique qui amélioreront la qualité de la recherche.

# FONDS DISPONIBLES, DURÉE ET COFINANCEMENT

- Concours ouvert;
- 15 millions de dollars par année pour le concours;
- Période de cinq ans (du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2022);
- Les deux dernières années de financement seront sujets à une évaluation positive de la performance de la plateforme et de la disponibilité des fonds de Genome Canada;
- Montant maximal par année: 2 millions \$ GC par plateforme;
- Cofinancement minimum 1:1;
- Au moins 50% des fonds demandés et octroyés devront soutenir le fonctionnement de la plateforme;
- On s'attend à ce que les livrables à la fin des deux premières années du volet du développement technologique soient implémentés et disponibles aux clients de la plateforme dans les deux ans et demi qui suivront le début du financement de la plateforme ;
- Les plateformes sélectionnées qui recevront des fonds pour leurs opérations de base pourront demander des fonds que Genome Canada mettra à leur disposition pour développer des technologies;
- Aucun volet GE<sup>3</sup>LS n'est demandé.



# ADMISSIBILITÉ

## POUR ÊTRE ADMISSIBLE, CHAQUE PLATE-FORME DOIT RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- Doit être accessible et fournir aux chercheurs canadiens des universités, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des hôpitaux, des organisations sans but lucratif ainsi que d'autres organisations des secteurs public et privé l'accès à des technologies de pointe en génomique
- Le service doit être offerts à des chercheurs qui ne sont pas nécessairement affiliés à l'institution offrant les services en question
- La plateforme devra facturer les services rendus selon un principe de rémunération à l'acte (*fee-for-service*)
- Le ou les candidats responsables doivent être affiliés à un établissement de recherche admissible.
- Démontrer que le cofinancement provenant d'autres sources sera sécurisé à 75% au moment de la libération des fonds (1er avril 2017) pour les trois premières années (si maximum = \$4.5M). Les dépenses liées au cofinancement devront se faire durant la période au cours de laquelle les fonds de Génome Canada seront versés, soit du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2022.



# ADMISSIBILITÉ

## ...SUITE

- ▶ Le cofinancement associé au développement technologique doit être **spécifiquement utilisé** pour les activités proposées de développement technologique;
- ▶ Le développement technologique proposé doit être mené par la plateforme et les nouvelles technologies ou une amélioration des technologies existantes doivent être incorporées aux services offerts dans les deux 2 ans et demi suivant le début du financement;
- ▶ **Une installation** peut faire **une demande**. Dans les cas où plusieurs services -omiques sont offerts, la demande unique devra inclure tous les services -omiques ainsi que les projets de développement technologiques.



# COFINANCEMENT

## Admissible

- ▶ les sociétés constituées en personne morale;
- ▶ le capital-risque ou d'autres fonds de placement;
- ▶ un consortium industriel;
- ▶ des fonds institutionnels, des fonds fiduciaires ou des fondations;
- ▶ des organismes philanthropiques et caritatifs;
- ▶ des ministères et organismes du gouvernement fédéral:
  - ▶ FCI (Fondation canadienne pour l'innovation). *La dépense doit être encourue pendant la période du financement;*
  - ▶ AAC (Agriculture et agroalimentaire Canada);
  - ▶ DEC (Développement économique Canada);
  - ▶ RNC (Ressources naturelles Canada);
  - ▶ Autres agences et départements fédéraux.
- ▶ des organismes bénévoles;
- ▶ des particuliers.



# COFINANCEMENT

De façon exceptionnelle, les fonds provenant indirectement des organismes ci-dessous, par le biais du recouvrement des coûts des dépenses (soit les paiements à l'acte), sont admissibles :

- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC);
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG);
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH);
- Chaires de recherche du Canada (CRC);
- Réseaux des centres d'excellence (RCE);
- Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.

Exception: revenus générés par des projets financés par Génome Canada





# INSCRIPTION

DATE LIMITE DE DÉPÔT À GÉNOME QUÉBEC:

2 SEPTEMBRE 2016 – 17H00



# DEMANDE COMPLÈTE

DATE LIMITE DE DÉPÔT À GÉNOME QUÉBEC:

22 SEPTEMBRE 2016 – 17H00

ÉVALUATION DE LA DEMANDE ET RETOUR AU  
CHERCHEUR (ITÉRATIONS)

17 OCTOBRE 2016

31 OCTOBRE 2016: DÉPÔT VERSION FINALE À GQ

10 NOVEMBRE 2016: DÉPÔT À GC PAR GQ



# DEMANDE COMPLÈTE: 22 SEPT.

Document Name	Code	Format	Contents
Signature Pages (31 Oct.)	SIG	One (1) PDF document	Signature pages of the Application form
Application Form	APF	One (1) PDF document	Sections 1 to 15 of the application
Budget	BUD	One (1) XLSM document	Completed budget form
Appendix 1 - Budget Supporting Documents	BSD	One (1) PDF combining all documents – each supporting document should be on new page	Cover page with list of supporting documents Supporting documentation for budget
Appendix 2 - Curricula Vitae (Cover Page and all CVs)	CV	One (1) PDF document	Cover page with list of CVs CVs for proposed Platform Leaders and any Core Staff whose salaries are requested from Genome Canada.
Appendix 3 - Letter of Support From Host Institution	LOS	One (1) PDF document	Letter of support from the Platform's host institution.
Appendix 4 - Supporting Documentation for Co-Funding	SDC	One (1) PDF document	Documentation supporting secured or proposed co-funding.

# CRITÈRES D'ÉVALUATION

LES PRINCIPAUX CRITÈRES POUR QU'UNE PLATEFORME REÇOIVE DU FINANCEMENT DE GÉNOME CANADA SONT LES SUIVANTS :

- La preuve de la demande de services, d'après les projets antérieurs, actuels et futurs possibles financés par des organisations canadiennes des secteurs public et privé;
- les services offerts doivent être rémunérés selon le principe de paiement à l'acte (*fee-for-service*);
- la capacité technique d'assurer les services, notamment la prestation concurrentielle des services, c'est-à-dire la prestation dans un délai et un coût raisonnable et selon des critères de haut standard de qualité;
- la démonstration d'une capacité suffisante, y compris les infrastructures et les plans de mise à jour de la capacité, au besoin;
- la qualité de la proposition de développement technologique et l'offre éventuelle de services plus efficaces et efficients aux utilisateurs de la plateforme;
- La capacité technique de l'équipe de mener les activités de développement technologique et d'implémenter les résultats dans les services offerts sur un principe de paiement à l'acte;
- les critères liés à la gestion et aux finances.



# REDDITION DE COMPTES À GENOME CANADA ET GÉNOME QUÉBEC

- ▶ Rapports financiers trimestriels;
- ▶ Rapports d'activités annuels pour Genome Canada et semestriels pour Génome Québec;
- ▶ Les plateformes doivent déterminer les économies de coûts et ces dernières doivent se traduire par une diminution des prix des services aux utilisateurs. Les économies de coûts doivent être rapportés à Génome Québec au moins une fois par an;
- ▶ Génome Canada organisera une évaluation provisoire par des experts internationaux à la troisième année du financement. Le financement des deux dernières années dépendra, pour chaque plateforme, des résultats de cette évaluation;
- ▶ Il est prévu que les directeurs des plateformes technologiques se réuniront une fois par année à une rencontre organisée par Génome Canada.



# CALENDRIER

Étape	Génomique Québec	Génomique Canada
Lancement		20 juillet 2016
Inscription	2 septembre 2016	8 septembre 2016
<b>Demande complète</b>	<b>22 septembre 2016</b>	<b>10 novembre 2016</b>
Tous les candidats seront informés des dates d'une entrevue possible avec le Comité international d'évaluation	Fin novembre 2016	
Les candidats présélectionnés sont informés des entrevues avec le Comité international d'évaluation	Mi-janvier 2017	
Rencontres avec le comité international d'évaluation, y compris des entrevues par vidéoconférence avec les candidats présélectionnés	Mi-février 2017	
Décision (CA de GC)	Mi-mars 2017	
Avis d'octroi	Fin mars 2017	
Début du financement	1 <sup>er</sup> avril 2017	

# PLUS D'INFORMATION

<http://www.genomecanada.ca/medias/pdf/fr/lignes-directrices-financement-projets-recherche-juin-2014.pdf>

Les exceptions aux directives sont décrites à l'annexe C de l'appel de demandes



# PERSONNES CONTACT

DIANA IGLESIAS

GESTIONNAIRE DE PROJETS

- [diglesias@genomequebec.com](mailto:diglesias@genomequebec.com)
- Tel: 514-398-0668, poste 222

HÉLÈNE FOURNIER

DIRECTRICE DE PROGRAMMES

- [hfournier@genomequebec.com](mailto:hfournier@genomequebec.com)
- Tel: 514-398-0668, poste 219





# ADMISSIBILITÉ DES CHERCHEURS

Les fonds de Génome Canada peuvent être versés à des chercheurs et à des chercheurs boursiers affiliés aux établissements et aux organismes suivants :

- Établissements canadiens d'enseignement postsecondaire et leurs institutions affiliées, dont les hôpitaux et les instituts de recherche;
- Ministères ou organismes canadiens qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral et organismes sans but lucratif (y compris les organismes communautaires ou philanthropiques) qui possèdent un mandat explicite de recherche ou d'application des connaissances.

Les équipes de recherche peuvent compter comme co-candidats des chercheurs internationaux, du secteur privé (organismes à but lucratif) ou de laboratoires fédéraux. Le financement de Génome Canada est toutefois restreint aux travaux effectués dans les établissements admissibles de génome Canada; autrement dit, Génome Canada n'appuiera pas la recherche effectuée à l'extérieur du Canada, dans des organismes à but lucratif ou dans des laboratoires fédéraux sauf si les coûts engagés sont fondés sur une entente ou un contrat raisonnable d'honoraires à l'acte.

